



Mairie d'Archigny

**Compte-Rendu tenant lieu de Procès-Verbal
Réunion du 24 mai 2022**

L'An deux mil vingt-deux, le vingt-quatre mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune d'Archigny, régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky ROY.

Etaient présents: M. Frédéric COGNE, M. Gérard LEFEVRE, Mme Françoise LEMEUR, Mme Delphine BONNEAU, M. Wallerand GOUILLY-FROSSARD, Mme Cécile ROY, M. Jacky ROY

Procurations: M. Jean-Michel BOYER donne son pouvoir à M. Gérard LEFEVRE, M. Guillaume BOUTAUD donne son pouvoir à Mme Delphine BONNEAU, M. Romain GOURMAUD donne son pouvoir à Mme Françoise LE MEUR, Mme Magalie BROSSARD donne son pouvoir à M. Jacky ROY

Etaient absentes excusées : M. Jean-Michel BOYER, M. Guillaume BOUTAUD, M. Romain GOURMAUD, Mme. Magalie BROSSARD, Mme Nathalie GRIFFON

Etaient absent : Mme Béatrice DUVEAU, M. Jérôme JUSSIAME, M. Benoît NEVEU,

Secrétaire de séance : Mme Delphine BONNEAU

Ordre du jour :

- 1 Désignation d'un secrétaire de séance
- 2 Mise à disposition du bureau d'étude du Grand Châtellerauld et modalités financières
- 3 Demande de subvention pour l'amélioration acoustique de la salle d'activités

Questions diverses

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le secrétaire de séance est Mme Delphine BONNEAU

2. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 10 mai 2022

Monsieur le Maire rappelle les différents points étudiés et les délibérations lors de la séance du 10/05/2022 :

Vote 11 Pour 11 Contre 0 Abstention 0

3. Demande de subvention au titre De la DETR et DSIL concernant la rénovation du Pont de l'Age.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de rénovation du pont de l'Age. Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal que l'expertise des ponts réalisée dans le cadre du programme national « ponts » a mis en évidence une détérioration de la structure du pont nécessitant une mise en sécurité immédiate avec limitation du tonnage à 3,5 T et rétrécissement de la voie de circulation dans l'attente des travaux de rénovation. Ces travaux ne sont pas inscrits au budget 2022.

Coût des travaux : 51 165 € HT soit 61 398 € TTC

Subvention DETR : 15 350 € soit 30% du coût HT

Subvention DSIL : 25 582 € soit 50% du coût HT

Reste à charge : 10 233 € soit 20% du coût HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ADOpte le plan de financement concernant les travaux de rénovation du pont de l'Age

S'ENGAGE à réaliser ces travaux qui seront réalisés en investissement.

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches et signer les documents techniques et financiers nécessaires à la mise en place du projet.

Vote 11 Pour 11 Contre 0 Abstention 0

4. Subvention aux associations année 2022

Monsieur le Maire rappelle que lors du vote du budget, il a été prévu une enveloppe globale au compte 6574 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS COMMUNALES :

Amicale des Pêcheurs	150,00 €
ACCA	150,00 €
Histoire et Patrimoine d'Archigny	300,00 €
Gymnastique volontaire	300,00 €
Cousins Acadiens	250,00 €
Dem'Arch Coopérative	500,00 €

ASSOCIATIONS NON COMMUNALES :

ADMR	900,00 €
La Raquette Bonnimatoise	150,00 €
Paroles de Chats	300,00 €

TOTAL DES SUBVENTIONS : 3000,00 €

Vote 11 Pour 11 Contre 0 Abstention 0

5. Demande de subvention au titre de l'ACTIV V3

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la continuité du projet de rénovation de la salle des fêtes avec des travaux de peinture complémentaires.

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'améliorer l'acoustique de la salle d'activités réverbérante dans laquelle il est actuellement très difficile de tenir une réunion. Des travaux d'isolation acoustique sont nécessaires pour atteindre des conditions normales d'utilisation de cette salle.

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal la nécessité de remplacer les menuiseries de l'appartement du 60 rue Roger Furgé et de la partie ancienne de l'école maternelle qui sont encore pourvues de simples vitrages.

Salle des fêtes :

Peinture : 478 € HT

Salle d'activités :

Isolation acoustique : 8 515 € HT

Menuiseries du 60 rue Roger Furgé :

Remplacement des menuiseries : 12 151,70 € HT

Menuiseries de l'école maternelle :

Remplacement des menuiseries : 18 971,82 € HT

L'ensemble de ces travaux s'élèverait à 40 116,52 € HT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de solliciter l'ACTIV V3 2021 auprès du Département.

Plan de financement :

ACTIV	59 %	23 800 €
Autofinancement	41 %	16 316,52 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ADOpte le plan de financement concernant les travaux de la salle des fêtes

ADOpte le plan de financement concernant les travaux d'isolation acoustique de la salle d'activités

ADOpte le plan de financement concernant le remplacement des menuiseries de l'appartement du 60 rue Roger Furgé et de la partie ancienne de l'école maternelle

S'ENGAGE à réaliser ces travaux inscrits au budget sur l'année 2022 en section d'investissement.

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les démarches et signer les documents techniques et financiers nécessaires à la mise en place du projet.

Vote 11 Pour 11 Contre 0 Abstention 0

Questions diverses

Mme Cécile ROY demande ce que l'on peut faire afin que les gens s'arrêtent au stop à la chaussée, car très dangereux.

* * * * *

M. Gérard LEFEVRE Propose l'éclairage du terrain de tennis

Il informe que :

- les travaux sur les routes commenceront à partir du lundi 30/06/2022,
- qu'il y a encore des eaux usées qui sortent dans les eaux pluviales,
- la réparation du tracteur John Deere est en attente de devis.

* * * * *

La caravane des sports se fera le 13 juillet 2022, il faut faire rentrer du gaz pour les douches.

Inquiétude concernant la journée des associations, questionnement sur la déclaration en préfecture pour la venue de la chanteuse Audrey.

Demande si possibilité de faire 2 buvettes afin d'éviter l'agglutinement des gens.

* * * * *

Réduire la vitesse avenue des Acadiens, proposition de mettre 2 stops à chaque routes 1 à la sortie de Pleumartin et 1 situé à La Jarrie.

Concernant les pigeons, la question sur la pratique tir où piégeage a été évoquée, moins cher par piégeage. Il a été proposé de ramasser les œufs au lieu de piéger ou de les tuer.

* * * * *

M. Jacky Roy demande l'avis du conseil municipal concernant la fermeture de la mairie le 27 mai 2022 pour le pont de l'ascension. Demande accordée par le conseil municipal.

N'ayant plus rien à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 52.